

TMJ.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-430 du 2 décembre 1983

portant rattachement du Village de Yètapo
à la Commune Urbaine de Natitingou.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 février 1983 qui l'a complétée,

VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ,

VU la Loi Organique N° 81-009 du 10 octobre 1981 portant création, composition, attributions et fonctionnement des Organes Locaux du Pouvoir d'Etat et de leurs Organes Exécutifs notamment en son article 3, alinéa 2 ,

VU le décret N° 78-356 du 30 décembre 1978 portant limites et dénominations des circonscriptions administratives ,

SUR proposition du Président du Comité d'Etat d'Administration de la Province de l'Atacora et après avis du Conseil Révolutionnaire du District,

LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 23 novembre 1983,

DECRETE :

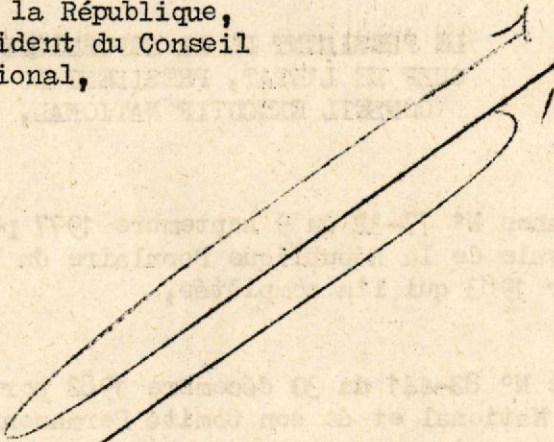
Article 1er..- Le Village de Yètapo précédemment dans la Commune Rurale de Kouandata dans le District Rural de Natitingou est rattaché à la Commune Urbaine de Natitingou.

.../...

Article 2. - Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter du 1er janvier 1984 et sera publié au Journal Officiel.

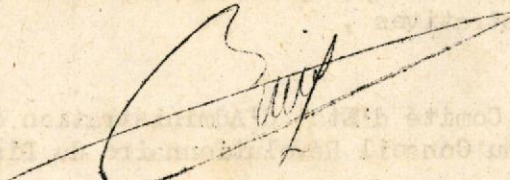
Fait à COTONOU, le 2 décembre 1983

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

pour le Ministre des Finances absent,
le Ministre de l'Industrie, des Mines
et de l'Energie chargé de l'intérim,



Barthélémy OHOUENS

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 SGG 4 Ministères 22
CEAP/Atacora 4 autres Provinces 10 Districts 84 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 DB-DCF-
DSDV-DTCP-DI 10 IGE et ses Sections 4 DOCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP-BN-
DAN 8 ONEPI : pour publication dans EHUZU-JORPB 2 EMG/FAP 2 CAB-MIL/PR 2.